



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 11 mai 2026 à 19 h 30 à la salle Saint-Antoine-Daniel (église), le directeur général et greffier-trésorier déposera les états financiers, ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2025 de la Municipalité d'Adstock.

Donné à Adstock, ce 7 mai 2026.

Le directeur général,

(Signé)

Jérôme Grondin



**CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE**

—
dans Les Appalaches

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0
ADSTOCK.CA



CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Article 420 du code municipal)

États financiers 2025

Je soussignée, Julie Lemelin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Adstock, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, le 7 mai 2026, entre 10h00 et 16h00, tel que prévu dans le règlement 278-22 concernant les modalités de publication des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7 mai 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Jérôme Grondin